



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Si tu avais
un handicap,
tu le déclarerais ?

C'est
déjà fait !



**Besoin d'évoquer votre situation
de handicap avec votre service RH,
ou d'un aménagement de vos conditions
de travail, temporairement
ou à plus long terme ?**

Adressez-vous à :

Ange-Paul CRISTOFARI,
Correspondant handicap académique
Tél : 04 95 50 33 83
Courriel : correspondant-handicap@ac-corse.fr

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur education.gouv.fr/handicap-tous-concernes



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Et alors
ce 1^{er} jour,
ça s'est passé
comment ?

Avec mon
recrutement au
titre du handicap,
tout était prévu.

Besoin d'évoquer votre situation
de handicap avec votre service RH,
ou d'un aménagement de vos conditions
de travail, temporairement
ou à plus long terme ?

Adressez-vous à :

Ange-Paul CRISTOFARI,
Correspondant handicap académique
Tél : 04 95 50 33 83
Courriel : correspondant-handicap@ac-corse.fr

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur education.gouv.fr/handicap-tous-concernes



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Un équipement
financé,
c'est possible ?

Oui,
en se
déclarant !

**Besoin d'évoquer votre situation
de handicap avec votre service RH,
ou d'un aménagement de vos conditions
de travail, temporairement
ou à plus long terme ?**

Adressez-vous à :

Ange-Paul CRISTOFARI,
Correspondant handicap académique
Tél : 04 95 50 33 83
Courriel : correspondant-handicap@ac-corse.fr

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur education.gouv.fr/handicap-tous-concernes



**ACADÉMIE
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉCLARER SON HANDICAP, CE N'EST PAS RIEN MAIS ÇA CHANGE TOUT

Et si ça devenait
encore plus
handicapant ?

Avoir déclaré
son handicap
simplifie beaucoup
les choses...

**LE HANDICAP
TOUS CONCERNÉS**

**Besoin d'évoquer votre situation
de handicap avec votre service RH,
ou d'un aménagement de vos conditions
de travail, temporairement
ou à plus long terme ?**

Adressez-vous à :

Ange-Paul CRISTOFARI,
Correspondant handicap académique
Tél : 04 95 50 33 83
Courriel : correspondant-handicap@ac-corse.fr

Que votre handicap soit visible ou non, connu de vos collègues ou non, la déclaration est une démarche simple et confidentielle pour bénéficier de conditions de travail adaptées. Plus d'infos sur education.gouv.fr/handicap-tous-concernes